

La Figec célèbre ses 85 années d'intenses activités!

HONORONS LE PASSÉ, INVENTONS L'AVENIR...



Avant toute chose, nous vous espérons en bonne forme et souhaitons exprimer notre pensée émue aux victimes de l'épidémie !

La Covid-19 nous a contraints à nous adapter à des mesures exceptionnelles, et nous fait prendre conscience de notre vulnérabilité en tant qu'êtres humains, mais également en tant que « société » ; cette situation inédite nous montre aussi que nous devons être solidaires et responsables.

Cette période va laisser des traces profondes dans notre économie nationale.

En 2020, la FIGEC a été plus que jamais à vos côtés, en respectant l'ensemble de ses engagements :

- notre déontologie avec la concrétisation du « Code de valeurs et d'engagements »,
- notre démarche « Entreprises Responsables + »,
- notre action au niveau européen, avec la FEBIS et la FENCA,
- notre mobilisation au sein de l'interprofession, MEDEF, GPS et CPME,
- notre think tank « Place Escange » sur le risque immatériel en entreprise sujet ô combien d'actualité,
- nos « Assises des délais de paiement »,
- Et bien sûr tous les sujets « métier », les Commissions, les informations...

Vous vous en souvenez certainement, la FIGEC a dès le lendemain du "premier" confinement, réagi très vite en mettant en place une « cellule de crise », véritable « arsenal » composé d'experts, de professionnels et d'avocats, au service de ses adhérents et des institutionnels la sollicitant.

Nos activités sont maintenant davantage lisibles et visibles! Mais beaucoup de travail reste à faire quand on découvre des reportages et études toujours « à charge » contre nos activités de recouvrement.

En octobre dernier, celles et ceux qui ont pu suivre nos **« Assises des délais de paiement »**, coorganisées avec l'AFDCC, en live d'un studio de télévision, sur la plateforme consacrée à l'évènement et sur nos réseaux sociaux – nous étions plus de I 000 connectés – ont pu constater la mobilisation de tous les acteurs économiques autour de la FIGEC : le Ministre des PME, le Président du MEDEF, de la CPME, des professions libérales, les médiateurs des entreprises et du crédit, la Présidente de l'Observatoire des délais de paiement...

Au cours de l'année 2020, nous avons auprès de nos Ministères de tutelle, valoriser nos activités de gestion du risque client, notamment en présentant et expliquant notre dernière plaquette « La relance par la gestion du risque client ». Nous veillons chaque jour à ce qu'aucun de nos métiers ne soient oubliés dans ce contexte!

Issue de la Première Chambre Syndicale fondée en 1936, cette année, la FIGEC fête ses 85 ans ! Nous espérons pouvoir marquer l'occasion dès que le contexte nous le permettra.

Charles BATTISTA,Président de la FIGEC
Président d'Univers Service

Sébastien BOUCHINDHOMME, Délégué général de la FIGEC